



CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Synthèse des commentaires
exprimés à la table ronde du
ministre sur les baleines noires
de l'Atlantique Nord



Introduction

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne a animé une table ronde sur les baleines noires de l'Atlantique Nord qui s'est tenue à Moncton (Nouveau-Brunswick) le 9 novembre 2017. À cette occasion, le Ministre a pu mobiliser une large palette d'intervenants, et les écouter, afin de travailler ensemble et de trouver des solutions concernant la protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Cette réunion a rassemblé des représentants du Nouveau-Brunswick, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, des pêcheurs et de leurs organisations, des industries du transport maritime, des compagnies de croisières, des associations de traversiers, des peuples autochtones, des scientifiques et des experts spécialistes des baleines, ainsi que des membres de la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis. Toutes ces personnes se sont réunies pour entamer un dialogue ouvert sur la façon de protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Cette expertise collective de même que les commentaires et les idées recueillis aideront le gouvernement du Canada à définir et à mettre en œuvre des mesures visant à réduire l'incidence des activités humaines sur les baleines noires en 2018 et au-delà. Cette table ronde fait partie d'une approche exhaustive visant à assurer la protection de ces mammifères marins sur plusieurs générations.

Les objectifs suivants ont été fixés pour la table ronde ministérielle :

- Trouver des solutions en travaillant ensemble pour réduire les interactions entre la baleine noire de l'Atlantique Nord et les humains.
- Stimuler le dialogue pour améliorer notre compréhension commune des enjeux complexes et des responsabilités que partagent les parties intéressées à l'égard de la protection et de la conservation des baleines noires.
- Déterminer les éléments requis en matière de gouvernance, de relations et de partenariats pour assurer la protection et la conservation des baleines noires, tout en tenant compte des rôles et responsabilités respectifs et des possibilités de recherche coopérative.

Contexte

Au cours de l'été 2017, 12 baleines noires de l'Atlantique Nord ont trouvé la mort dans le golfe du Saint-Laurent, un chiffre sans précédent.

[De complètes nécropsies ont été réalisées sur sept de ces baleines et des prélèvements ont été effectués sur plusieurs autres.](#) Le Centre canadien coopératif de la santé de la faune [a rédigé un rapport conjointement](#) avec la Marine Animal Response Society (MARS) et Pêches et Océans Canada (MPO) qui a confirmé que les collisions avec des navires et l'enchevêtrement dans des engins de pêche étaient les principaux facteurs expliquant les morts de baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent au cours de l'été 2017.

Tout au long de l'été, le gouvernement du Canada a collaboré avec des experts, l'industrie, des groupes environnementaux, et la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis afin de comprendre les décès sans précédent des baleines noires de l'Atlantique Nord et de trouver des solutions d'atténuation. Pêches et Océans Canada a mis en œuvre des mesures urgentes afin de contribuer à protéger les baleines noires de l'Atlantique Nord lors de leur séjour dans le golfe du Saint-Laurent, fermant la pêche du crabe des neiges dans la zone afin de réduire au minimum les risques d'empêchement des baleines noires de l'Atlantique Nord dans les engins de pêche et en instaurant une mesure de ralentissement de certains navires afin d'éviter les collisions avec les cétacés.

En novembre 2016, le gouvernement du Canada a lancé le Plan de protection des océans (PPO), un

investissement historique de 1,5 milliard de dollars dans la sécurité maritime et la santé des océans. Dans le

cadre du PPO, le MPO a examiné l'efficacité des mesures de gestion et de rétablissement actuelles pour trois populations de baleines en péril, y compris la baleine noire de l'Atlantique Nord. Les scientifiques du MPO ont évalué l'efficacité globale des mesures de rétablissement entreprises à ce jour et déterminé les points à améliorer immédiatement en ce qui concerne les efforts de rétablissement, ainsi que les mesures nouvelles ou améliorées prioritaires.

Une synthèse de cet examen a servi de point de départ à des activités de consultation auprès de la population canadienne, des communautés autochtones, des organismes gouvernementaux, des groupes environnementaux, des représentants de l'industrie et d'autres partenaires et intervenants clés qui se sont déroulées au cours de l'été 2017. Par l'intermédiaire de rencontres en personne ou en ligne dans le cadre de la consultation *Parlons des baleines*, les Canadiens ont été invités à faire part de leurs opinions sur la meilleure manière de protéger les trois populations de baleine ciblées, notamment la baleine noire de l'Atlantique Nord. Près de 20 000 personnes y ont participé et plus de 200 idées ont été présentées en réponse à la question : « Comment pouvons-nous, en tant que Canadiens, agir maintenant pour réduire les répercussions sur les baleines en péril et contribuer à leur rétablissement? »

La réunion annuelle du North Atlantic Right Whale Consortium – qui est composé de personnes et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales du Canada et des États-Unis, qui étudient les baleines noires et veillent à leur conservation – s'est tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 22 octobre 2017. Les objectifs de la réunion de cette année visaient à :

- (1) communiquer clairement les faits scientifiques expliquant l'état de la population et la préoccupation concernant le déclin de cette population, ainsi que l'incidence des empêtements, des collisions avec des navires et de la récente crise de mortalité;
- (2) constituer un groupe de travail international visant à réduire la mortalité causée par les collisions avec des navires et les empêtements avec des engins de pêche.

Lors de la réunion, le consortium a publié son bulletin annuel sur les baleines noires, qui inclut un examen du nombre sans précédent de morts en 2017.

Synthèse de « Ce que nous avons entendu »

Le ministre LeBlanc a commencé la réunion en faisant remarquer que l'été a été catastrophique pour les baleines noires de l'Atlantique Nord et en remerciant les participants de leur présence alors que le gouvernement du Canada s'efforce de protéger ces espèces emblématiques. Il exprime également ses remerciements au Centre canadien coopératif de la santé de la faune et aux équipes de scientifiques, de vétérinaires et d'autres personnes qui ont travaillé sans relâche afin de réaliser ces nécropsies. Il remercie, par ailleurs, les personnes qui ont déployé d'importants efforts afin d'aider les baleines en détresse et plus particulièrement M. Joe Howlett de l'équipe de sauvetage des baleines Campobello qui est mort de manière tragique le 10 juillet 2017 alors qu'il cherchait à démêler une baleine prise dans des filets.

Le ministre LeBlanc a aussi remercié l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, d'avoir mis en œuvre un ralentissement des navires de 20 mètres ou plus à un maximum de 10 nœuds (19 km/h) pour les voyages dans l'Ouest du golfe du Saint-Laurent et remercie les capitaines de navire d'avoir respecté ces nouvelles règles afin d'éviter les collisions avec les baleines noires de l'Atlantique Nord.

Matthew Hardy, biologiste du MPO, présente un aperçu de l'état général de la baleine noire afin de fournir un contexte sur les défis qui se posent à ce mammifère. Auparavant, lorsque les baleines noires arrivaient dans les eaux canadiennes, la plupart restaient dans la baie de Fundy. Cependant, à l'été 2017, plus de 100 baleines noires de l'Atlantique Nord ont été observées dans le golfe du Saint-Laurent, une zone où l'activité humaine est importante. Les spécialistes des baleines et les protecteurs de l'environnement, à la fois au Canada et aux États-Unis, s'emploient à comprendre les changements de répartition des baleines noires de l'Atlantique Nord. Si ces baleines devraient migrer longuement et lentement vers les eaux plus chaudes de la Floride, de la Géorgie et de la Caroline du Sud, dans quelques mois à peine, elles se dirigeront à nouveau

vers le nord afin de retrouver leurs aires d'alimentation estivales au large de la côte Est des États-Unis et du Canada.

M. Hardy a mentionné que la baleine noire est particulièrement sensible aux collisions avec des navires et aux enchevêtrements dans des engins de pêche. Il a présenté une synthèse des différentes interventions réalisées par le gouvernement du Canada pour répondre à la présence des baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent et à leurs décès, y compris des efforts importants de surveillance et des changements apportés aux pêcheries et aux mesures de transport maritime.

Une vigoureuse discussion s'ensuit. Les participants ont indiqué qu'il fallait agir dès maintenant, même si les connaissances scientifiques évoluent encore, et faire appel à une gestion adaptative afin de s'ajuster au fur et à mesure que les connaissances s'approfondissent. Il est dit que le gouvernement du Canada doit faire preuve de leadership, agir rapidement, rationaliser les processus et réfléchir en dehors des sentiers battus.

Les participants ont fait part du besoin d'aviser les secteurs de la pêche et du tourisme dès que possible, pour que ceux-ci puissent s'adapter et se préparer en conséquence. Comme toutes les décisions auront une incidence sur les intervenants, des stratégies à court et à long terme devraient être élaborées, diffusées de façon large, puis révisées au besoin. Par exemple, les participants ont fait savoir que les modifications aux règlements et les changements aux engins de pêche pourraient avoir des répercussions sur le marché et représenter des coûts supplémentaires pour les pêcheurs; ces incidences doivent faire l'objet de recherches et être atténuées autant que possible par le gouvernement. On fait également remarquer que si les répercussions financières sur le secteur du tourisme cet été ont été importantes, trouver un moyen de coexister en sécurité avec la baleine noire pourrait déboucher sur des avantages pour ce secteur en termes d'observation des baleines et d'attractions touristiques, comme c'est le cas pour la baie de Fundy.

Au cours de la réunion, les mesures suivantes, visant à minimiser les risques pour les baleines noires, ont été proposées et traitées :

Modifier les engins de pêche existants

- envisager une quantité minimale de cordes flottantes, modifier la couleur des cordes, utiliser des cordes biodégradables ou ne posant pas de risques pour les baleines, faire appel à des engins sans cordes, utiliser des maillons faibles, réduire le nombre de pièges, autoriser les bouées;
- imposer des lignes directrices strictes et l'application de la détermination des engins (c.-à-d. une détermination et un contrôle clairs des engins allant dans l'eau et en ressortant afin de cerner le type d'engin utilisé et de réduire la quantité d'engins perdus en mer);
- mettre rapidement à l'essai de nouvelles technologies d'engins au moyen de projets de recherche ou pilotes (p. ex., des engins sans cordes, des étiquettes de sauvetage, des dispositifs de surveillance acoustique, etc.).

Rajuster les saisons de pêche

- envisager une planification spéciale, un zonage, des flottes et des navires de pêche normalisés;
- ouvrir plus tôt la saison de pêche du crabe des neiges, ce qui pourrait réduire les interactions avec les engins (cependant, le MPO devra briser la glace dans les ports afin de permettre une saison de pêche plus précoce).

Récupérer les engins de pêche perdus et abandonnés

- nettoyer le fond marin en retirant les engins de pêche perdus et abandonnés (il y aurait, selon les estimations, entre 700 et 1 000 pièges). Un projet a déjà été soumis pour la zone 12, par l'intermédiaire du Fonds des pêches de l'Atlantique;
- imposer un signalement obligatoire des pièges perdus, avec des amendes en cas de défaut.

Améliorer les renseignements sur les observations de baleines

- signaler en temps réel les observations de baleines et la position de celles-ci, en mettant ces renseignements à la disposition de tous les secteurs au moyen d'un programme commun et convivial (p. ex., une carte interactive ou un système d'alerte et d'avertissement précoces en cas de présence de baleines);
- recueillir et coordonner les observations de baleines afin de mieux informer les secteurs de la pêche et du transport maritime en temps réel;
- mettre à disposition une ligne téléphonique permettant de signaler les observations;
- surveiller les positions des baleines noires de l'Atlantique Nord et adopter des mesures temporaires, au besoin, afin de limiter les interactions entre les navires et les baleines;
- collaborer avec des partenaires pour patrouiller le long de la côte afin de surveiller et d'évaluer toute observation de baleines mortes ou en situation de détresse.

Imposer des restrictions de vitesse saisonnières dans les zones ciblées et modifier les voies de navigation

- envisager l'établissement de voies de trafic maritime distinctes situées loin des habitats de la baleine, les recherches ayant démontré que cette solution était plus efficace que l'imposition de limites de vitesse;
- continuer à imposer des limites de vitesse, au besoin, et augmenter les amendes pour non-conformité. Une volonté existe de ralentir les navires, car cette disposition a fonctionné aux États-Unis et que nous avons les moyens de la mettre en œuvre au Canada;
- reconsidérer les zones statiques, qui ne sont peut-être pas idéales étant donné que les baleines se déplacent;
- mettre en place un système dynamique visant à concilier les mesures de ralentissement avec la présence des baleines;
- régler la capacité des moteurs de bateaux afin de réduire la vitesse;

Collaboration, coordination et sensibilisation dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, des gouvernements et des organisations non gouvernementales

- poursuivre le rôle de leadership assuré par le gouvernement du Canada dans les consultations et dans les communications avec les principaux intervenants et partenaires;
- améliorer l'éducation continue en se concentrant sur la sensibilisation des pêcheurs (p. ex., détermination des baleines noires et intervention appropriée lorsqu'elles sont localisées);
- constituer un petit groupe de travail visant à conseiller le Ministre sur les mesures de protection des baleines noires de l'Atlantique Nord;
- envisager la création d'un centre d'expertise sur les enchevêtrements de mammifères marins, qui se chargerait d'effectuer des recherches, des essais et de la surveillance;
- fournir un financement supplémentaire aux réseaux d'intervention auprès des mammifères marins pour toutes les espèces.

Le Ministre a déclaré que toutes ces initiatives seraient examinées dans le cadre des possibilités existantes au cours des saisons de pêche de 2018 et ultérieures. Il a également indiqué qu'il recherchera les occasions de mettre à l'essai les nouvelles technologies d'engins permettant de réduire la quantité de cordes dans l'eau et donc, de diminuer le risque d'enchevêtrement, y compris au moyen d'études menées par le MPO et de projets pilotes pratiques réalisés par l'industrie.

Le ministre LeBlanc met fin à la réunion en indiquant que la table ronde ministérielle fait partie d'un dialogue soutenu et qu'elle partage un sens de l'urgence commun quant à la prise de mesures concrètes pour protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord. Le Ministre a dit avoir entendu le besoin de fournir aux Canadiens un accès à des données en temps réel pertinentes, fiables et transparentes. Il a également pris note que les préoccupations soulevées à l'occasion de cette table ronde seront communiquées au ministre de Transports Canada.

Le ministre LeBlanc a déclaré que cette discussion s'est avérée fort utile pour mieux comprendre les

possibilités existantes permettant de mieux protéger les baleines noires qui vivent encore dans nos eaux. Les ressources et les investissements, comme le Plan de protection des océans et le Fonds des pêches de l'Atlantique du gouvernement du Canada, continueront à soutenir les solutions trouvées. Il faudra également poursuivre les travaux relatifs à la création de mesures dynamiques et adaptatives.

Prochaines étapes

Le MPO s'engage à élaborer un plan à long terme visant à atténuer les menaces posées à ces baleines en voie de disparition. Il est clair que la participation d'experts, de représentants de la pêche et du transport maritime, de scientifiques et de collectivités autochtones à ces réunions permet d'avoir une vue plus diversifiée et complète de la situation.

À l'avenir, le gouvernement du Canada continuera de travailler avec ses partenaires sur les propositions abordées tout au long de la journée, notamment les suivantes :

- étudier activement les possibilités d'ajuster les engins de pêche existants immédiatement pour réduire les risques d'empêchement;
- mettre à l'essai les nouvelles technologies d'engins qui permettraient de réduire la quantité de cordes dans l'eau et de diminuer le risque d'empêchement des baleines;
- ajuster les saisons de pêche pour éviter les périodes où les baleines noires se rassemblent; mettre en place des mesures pour réduire la perte d'engins de pêche, qui représente un risque pour les baleines et d'autres espèces;
- améliorer l'information sur l'observation et la détection de baleines, et la communiquer en temps opportun à toutes les parties concernées;
- envisager d'imposer des restrictions saisonnières sur la vitesse dans les zones ciblées et de modifier les voies de navigation en se fondant sur des données fiables et opportunes sur l'observation de baleines;
- améliorer la collaboration et la coordination parmi les secteurs de l'industrie, les gouvernements et les organisations non gouvernementales afin de tirer profit de l'expertise en matière de protection et de rétablissement de la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Le gouvernement du Canada a désormais une vue plus diversifiée et complète de la situation. Il est clair que tous les participants comprennent l'urgence et la nécessité de prendre des mesures concrètes pour protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord.

Annexe : participants et observateurs

La table ronde du ministre a rassemblé 32 participants issus de tous les paliers du gouvernement, du milieu universitaire, des organisations non gouvernementales, de l'industrie et des communautés autochtones.

Participants à la table ronde

Allen, Carl, président, Union des pêcheurs des Maritimes
Arnold, Shannon, Ecology Action Centre
Asaro, Mike, National Oceanic and Atmospheric Administration – Palier fédéral
Bernard, Cheffe Patricia, Nation Wolastoqey du Nouveau-Brunswick (Nation Malécite du Nouveau-Brunswick)
Bourque, Denis, chef d'escale, Escale Îles de la Madeleine
Brown, Moira, PhD., Canadian Whale Institute/ équipe de sauvetage des baleines Campobello
Burrows, Bruce R., Chambre de commerce maritime
Buy, Serge A., Association de traversiers canadiens
Cameron, Doug, PEI Snowcrab Fishermen Inc.
Campbell, Tommy, Area 19 Snow Crab Association
Clemence, Corryn, Autorité portuaire de Charlottetown
Côté, Daniel, maire, Ville de Gaspé (Québec)
Daoust, Pierre-Yves, University of Prince Edward Island
Doucet, Serge, directeur général régional, région du Golfe, Pêches et Océans Canada
Duguay, Gilles, Alliance des pêcheurs du Québec
Gionet, Joel, Association des crabiers acadiens (ACA)
Hardy, Matthew, directeur, Ressources aquatiques, MPO
Jenkins, Bobby, président, Prince Edward Island Fisherman's Association
Kelly, Brianne, Fonds mondial pour la nature (Canada)
LeBlanc, Leonard, directeur général, Gulf Nova Scotia Fleet Planning Board
McCloskey, Shane, Cabinet du ministre de Transports Canada
Noël, Martin, Association des pêcheurs professionnels crabiers acadiens (APPCA)
Norsworthy, Peter, groupe de clients MSC pour le crabe des neiges
Paul, Chef Terry, Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse (Kwilmu'kw Maw-klusuaqn)
Pelletier, Mario, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne
Sainte-Croix, Stéphane, Escale Gaspésie
Simard, Sonia, directrice, Affaires législatives et environnementales, Fédération maritime du Canada
Sonnenberg, Melanie, Fédération des pêcheurs indépendants du Canada
Trépanier, René, Croisières Saint-Laurent
Ward, Devon, (représentant du chef Ginnish), Mi'gmaew'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI)
Werner, Tim, Consortium for Wildlife Bycatch Reduction
Wimmer, Tonya, Marine Animal Response Society
Winger, Paul, PhD, directeur, Université Memorial

Observateurs

Amirault, Jerry, Lobster Processors Association N.-B. et N.-É.
Anderson, Kevin, directeur général régional, région de Terre-Neuve-et-Labrador, MPO
Aylward, Joey, PEI Snowcrab Fishermen Inc.
Balaban, Mihai, Conformité et application, Transports Canada
Beaton, Gordon, Union des pêcheurs des Maritimes
Bliss, Doug, directeur régional, Sciences, région du Golfe, MPO
Boyd, Mark, Area 18 Crab Fishermen's Association
Brewer-Dalton, Kathy, ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick
Brilliant, Sean, PhD., Fédération canadienne de la faune - Université Dalhousie
Burns, Adam, directeur général par intérim, Gestion des ressources halieutiques, MPO
Chiasson, Steven, Area 19 Snow Crab Association
Chatman, Tracy, Transports Canada
Comeau, Reginald, Union des pêcheurs des Maritimes
Conway, Jerry, équipe de sauvetage des baleines Campobello
Gallant, Brenda, ministère du Tourisme de l'Î.-P.-É.
Gillis, Sheldon, Cabinet du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Haché, Robert, Association des crabiers acadiens
Hurley-Corbin, Mary-Anne, directrice des communications, membre du Parlement, Nouveau-Brunswick, Sud-Ouest
Lang, Denise, Fonds des pêches de l'Atlantique, MPO
Lavigne, Kevin, Cabinet du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Levi, Olivia, Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse (Kwilmu'kw Maw-klusuaqn)
Ludwig, Karen, députée de Nouveau-Brunswick–Sud-Ouest
MacEwen, David, ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture de l'Î.-P.-É.
MacInnis, Andrea, Gulf Nova Scotia Fleet Planning Board
MacPherson, Ian, directeur, PEI Fishermen's Association
Couillard, Jean-Pierre, Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie
Mallet, Martin, Union des pêcheurs des Maritimes
McIntyre, Alexis, Cabinet du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Mouffier, Kevin, PDG, Association de l'industrie du tourisme de l'Î.-P.-É.
Mowatt, Anne, directrice générale régionale, Transports Canada
Murison, Laurie, Grand-Manan Whale Institute
Quinn, Frank, directeur régional, Gestion des pêches et de l'aquaculture, région du Golfe, MPO
Scott, Paul, conseiller spécial, Stratégies pour les navires de la côte Est
Stevenson, Aaron, Université St. Mary's
Valkenier, Mary-Ellen, directrice générale régionale, région des Maritimes, MPO
Vincent, Patrick, directeur général régional, région du Québec, MPO
Whitman, William (Bill), ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse